



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg
T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

PAR COURRIEL

Conseil national
Commission des transports et des
télécommunications
Monsieur Philipp Kutter
Président
3003 Berne

Courriel : rtvg@bakom.admin.ch

Fribourg, le 1^{er} avril 2025

2025-369

22.415 n lv. pa. (Fluri) Wasserfallen Christian. Participation équitable de la SSR au marché de la production audiovisuelle (révision LRTV) – Procédure de consultation

Monsieur le Président,

Nous accusons réception de votre courrier du 17 janvier 2025 concernant l'objet susmentionné et vous en remercions. La consultation sur l'avant-projet de modification de la loi sur la radio et la télévision (LRTV ; RS 784.40) a retenu toute notre attention.

Le Conseil d'Etat partage l'avis de la commission des transports et des télécommunications du Conseil national (CTT-N) en ce qui concerne l'importance des collaborations de la SSR avec le secteur audiovisuel privé. Par conséquent, il soutient la création d'une nouvelle disposition légale permettant de déterminer les modalités de prise en compte du secteur audiovisuel privé, selon le projet formulé par la commission. Il s'agit d'une modification pertinente au vu des dispositions déjà existantes concernant la prise en compte de la production littéraire, musicale et cinématographique suisses.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-François Steiert, Président



Danielle Gagnaix-Morel, Chancelière d'Etat

Copie

—
à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle ;
à la Direction de la formation et des affaires culturelles, pour elle et le Service de la culture ;
à la Chancellerie d'Etat.